

Une claqué d'art brutal

EXPOSITION La Fondation CAB met en scène le brutalisme à Ixelles

► Du métal, du bois, du béton : « The Brutal Play » joue de matériaux a priori éloignés de l'art. ► Une dizaine de créateurs les utilisent pour secouer le vécu des visiteurs...

Docteur en histoire de l'art, Matthieu Poirier est le commissaire de *The Brutal Play*, une mise en scène radicale d'art vrai, dépourvu de toute forme de séduction cosmétique, montée à la Fondation CAB, sur les hauteurs de la place Flagey. La question de la brutalité est posée d'entrée de jeu avec une pièce de Karsten Födinger, dont il faut contourner avec précaution le squelette hérissé de fers à béton pour pénétrer dans l'exposition.

La ligne de Matthieu Poirier marche sur le fil de cette citation de Vladimir Tatline : « *Nous ne croyons plus à l'œil, et nous voulons le contrôler par le toucher* ». Le maître constructiviste de la sculpture soviétique voulait signifier par là le retour à une « *culture des matériaux* » dont *The Brutal Play* se veut le reflet.

Dans le même esprit, une série d'œuvres rares de son compatriote Alexander Rodtchenko, un des pionniers russes de l'art industriel, opposé à la préciosité et à l'usage des matières nobles comme le marbre et le bronze



L'Allemand Karsten Födinger a posé à l'entrée de l'exposition ce squelette hérissé de fers à béton. © FONDATION CAB.

dans la sculpture, accueillent le visiteur de la Fondation CAB.

« *On vit dans la mode de l'instant, souligne Matthieu Poirier. On baigne en permanence dans les images qui nous submergent, nous manipulent. J'ai voulu prendre de la distance, du recul par rapport à tout cela. Montrer des œuvres que l'on ne peut pas*

dupliquer, avec des formes physiques lourdes, des pièces qui jouent de la gravité, qui ne se transportent pas. D'où le titre de l'exposition, The Brutal Play, qui renvoie à la matière brute, à sa théâtralité. Nous sommes dans l'opposition à l'art dématérialisé. Je voulais m'adresser au vécu du spectateur. C'est ce qui m'a guidé

dans le parti pris de rassembler des œuvres qui exploitent des matériaux bruts, non traités. »

The Brutal Play est une invitation au voyage sensoriel dans l'inconnu. L'espace est bien réel. La matière aussi. Les œuvres paraissent silencieuses mais dégagent une force sourde. Elles provoquent une tension, à

l'image de *8x8 Cedar Solid*, le gigantesque carré de bois vivant de Carl Andre, le minimaliste américain, qui se craquelle sous le regard. « *Il n'y a ni écran ni vidéo*, précise Matthieu Poirier. *On refuse le maquillage, la narration, le symbole.* »

A travers la carcasse de la *Maison démontable* de Jean Prouvé, on aperçoit une cicatrice sur le mur de la Fondation. Kilian Rütthemann a gratté la surface pour créer *Scratch*. L'œuvre ne peut exister que dans l'espace où elle a été conçue. Elle est par nature

intransportable. Le principe rappelle celui des toiles lacérées du peintre Lucio Fontana... sauf qu'il n'y a pas de toile ! Le mur tout entier devient le support de l'illusion.

« *C'est une manière de redéfinir les règles de la sculpture*, précise Matthieu Poirier. *Kilian Rütthemann enlève de la matière pour révéler l'architecture. Plus loin, il utilise une autre paroi pour créer un trou de souris, trop petit pour que le visiteur puisse s'y faufiler. On peut par contre se glisser derrière la paroi et traverser une expérience sensorielle...* »

Mais le dispositif le plus étrange de l'exposition, *V*, porte la signature de Ramon Feller. Il s'agit d'une sorte de flèche de béton, mise sous tension par des câbles reliés à petit moteur électrique. Au fil des jours, les câbles provoquent l'autodestruction lente de l'œuvre.

Parmi les autres curiosités, il y a encore le *Roman Arch* de Robert Morris, constitué de blocs de bois en plein cintre : une prouesse d'art équilibriste. Chaque bloc pèse 40 kilos et l'ensemble tient sans colle ni clous. Quant à l'objet le plus envoûtant, c'est sans aucun doute le *Sarkophagus* de Kilian Rütthemann, taillé dans la mousse. L'objet jaunit aux rayons du soleil et se désagrège progressivement à cause de l'acidité de l'air. Tandis que des insectes viennent l'habiter, il retourne peu à peu à la poussière comme le corps humain auquel sa forme renvoie. ■

DANIEL COUVREUR

20001670

The Brutal Play, jusqu'au 26 mai (du mercredi au samedi de 14 à 18h), à la Fondation CAB, 32-34 rue Borrens, 1050 Bruxelles. Infos : www.fondationcab.com

Publireportage

Les trésors de la Cité Interdite mis à l'honneur au Centre Culturel de Chine à Bruxelles



Du 25 mai au 15 juin 2018, le Centre culturel de Chine à Bruxelles présentera au public une exposition du Musée du Palais pour mettre en lumière les multiples facettes des trésors de la Cité Interdite. Cette exposition réunit une sélection de produits muséaux culturels et créatifs inspirés des collections du Musée du Palais, complétée par une cinquantaine de photos sur la Cité Interdite.

Durant cinq siècles (1416-1911), la Cité Interdite de Pékin a servi de siège central au pouvoir impérial. De nos jours, ce palais n'a plus d'importance administrative mais est devenu la troisième attraction touristique la plus visitée de la Chine.

En 1925, le Musée du Palais a été aménagé sur les vestiges de l'ancien palais impérial. Il a pour vocation de préserver et administrer la Cité Interdite, le complexe architectural des dynasties Ming (1368-1644) et Qing (1644-1911), ainsi que d'autres sites historiques propres à l'histoire impériale ; le musée remplit également une fonction d'espace de stockage, ainsi que de centre de recherches, et expose un grand nombre d'artefacts traditionnels chinois issus des trésors impériaux des deux dynasties ayant occupé les lieux.

Il est considéré comme l'un des cinq musées les plus prestigieux au monde, à la fois pour la variété mais également pour la qualité de ses collections. Celles-ci, conservées dans un état exceptionnel, sont de véritables témoins de l'âge d'or de la Chine impériale du 14ème au début du 20ème siècle.

La singularité du Palais séduit chaque année des centaines de millions de visiteurs. Pour offrir une occasion unique au public de ramener un bout d'histoire chez soi, le Musée a constitué un très large éventail de produits attractifs et de qualité inspirés par des objets des collections du Musée, permettant aux visiteurs de vivre cette expérience et de profiter de la richesse des collections impériales.

Cette exposition constitue donc une occasion unique d'appréhender les raffinements des traditions impériales de la Chine et constater les nouvelles tendances en matière de recherche et développement de produits culturels et créatifs muséaux chinois.

Outre ces objets venant tout droit du Musée, le grand public est aussi convié à découvrir la Cité interdite au travers d'une cinquantaine d'images soigneusement choisies.



中国文化中心 | 布鲁塞尔
CHINA CULTURAL CENTER | BRUSSELS

Exposition « Exhibition of Creative Products Inherited from the Palace Museum »

Du 25 mai au 15 juin 2018 – accès libre du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Centre culturel de Chine à Bruxelles
Rue Philippe Le Bon 2, 1000 Bruxelles

La Ville de Bruxelles condamnée pour le Cirque royal

SALLE Fin du bras de fer juridique

La décision était attendue pour juin mais le tribunal de première instance de Bruxelles a accéléré le tempo en rendant son jugement ce mardi. Il annule le contrat entre la Ville de Bruxelles et son ASBL Brussels Expo pour la gestion du Cirque royal et les condamne à une amende de 6.000 euros. Les deux parties prennent acte de la décision.

Cette décision marque la fin d'un bras de fer juridique entre le Botanique qui exploitait le Cirque royal et le propriétaire, la Ville de Bruxelles. Cette dernière a été condamnée car sur une dizaine de membres de Brussels Expo, cinq étaient des mandataires liés à la Ville de Bruxelles, dont quatre faisant partie du collège échevinal, en particulier l'ex-bourgmestre Yvan Mayeur (PS), et l'échevin du tourisme d'alors, devenu bourgmestre entre-temps, Philippe Close (PS). Il a été estimé que la Ville n'avait pas pris les mesures nécessaires pour prévenir et remédier à un potentiel conflit d'intérêts et au risque de partialité. Il en résulte que l'attribution de la concession du Cirque Royal à Brussels Expo s'est faite en violation des principes de mise en concurrence, d'impartialité et d'égalité des soumissionnaires.

« *Notre honneur est rétabli*, se réjouit Annie Valentini, directrice du Botanique. *Cette procédure était indispensable pour*

s'opposer à une décision injuste. » Par contre, elle ne changera pas grand-chose puisque le Cirque rouvrira en septembre, la Ville ayant décidé d'exploiter elle-même la salle.

Cette décision pourrait servir aux promoteurs désireux d'assigner Brussels Expo pour manque à gagner. Actuellement, aucun n'a encore entamé les démarches car tous ont besoin de travailler avec Brussels Expo et la Ville qui gèrent la Madeleine, le Palais 12 et le Cirque. Difficile de mordre la main qui vous nourrit. ■

VANESSA LHULLIER



Le Cirque royal accueillera les spectateurs dès septembre.

© B.D.A.